

## PROTOCOLE d'accueil des élèves

Reprise du 15 juin au 3 juillet 2020

# Informations aux familles

Aucun élève ne pourra être accueilli sans avoir été inscrit au préalable et ce, afin de lui garantir une sécurité sanitaire.

### Les mesures d'hygiène

#### ➤ Le maintien de la distanciation physique :

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

**Cette règle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces.**



#### ➤ L'application des gestes barrières

Les gestes barrières doivent être connus et appliqués par le personnel gravitant autour des enfants (enseignants, ATSEM, AESH, Services civiques, ...). Ils doivent être appris et affichés dans l'école.

Pour ce faire, il convient de **veiller à la disponibilité** de savons liquides, de mouchoirs à usage unique, de serviettes en papier à usage unique.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans l'école ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.



#### ➤ Le port du masque

Le ministère de l'Education nationale ainsi que la Mairie mettent à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves des masques dits « grand public ». Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé.

Des masques pédiatriques sont disponibles à l'école pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes au cours de la journée.



#### ➤ Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel :

Le nettoyage et la désinfection des locaux et équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus.

Notre école a été désinfectée par le personnel municipal avant la reprise.

Au quotidien, le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises seront effectués régulièrement tout au long de la journée. Le personnel municipal est présent toute la journée sur les 2 sites pour assurer cette mission.

Par ailleurs, les locaux seront aérés le plus souvent possible notamment avant l'arrivée des élèves, pendant la récréation et pendant midi.

## Le rôle des familles

**Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles.**

Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. **Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant son départ à l'école.** En cas de symptôme ou de fièvre (37.8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique et les gestes barrières dont l'hygiène des mains de la part des enseignants et pour certains de l'infirmière scolaire.

Toutefois, il est indispensable que les parents aient sensibilisé et entraîné leur enfant au lavage des mains à de nombreuses reprises avant le retour à l'école.

Une sensibilisation à la représentation du mètre minimum de distance est aussi nécessaire.

Quelques documents sont joints en annexe afin d'aider les familles à préparer cette reprise.

## Accueil des élèves

La distanciation physique dans la file d'entrée et pour se rendre dans les classes devra être respectée par tous les moyens possibles. (Marquage au sol)

Les familles (**1 seul parent par enfant**) attendront à l'extérieur de l'établissement en file indienne

\*Dans la ruelle menant à la Maison de l'enfant pour les enfants de Maternelle

\*Le long de l'Avenue de Verdun pour les élèves de Mmes MEDJKOUNE, LABRE et MUSZALSKI

\*Rue des Remparts de la Corderie pour les élèves de Mmes MEYERS, DELFORGE, LACOMBE et de M. LABBE.

Des traits au sol facilitent la distanciation physique et une signalétique indique le sens de circulation pour éviter aux familles de se croiser.

### **AUCUN PARENT NE POURRA ENTRER DANS L'ENCEINTE DE L'ECOLE.**

A l'école maternelle, une entrée échelonnée par la porte principale (habituelle) est mise en place pour limiter le temps d'attente et selon les modalités suivantes :

Classes	Enseignants	Horaires d'arrivée à l'école le matin	Horaires d'arrivée à l'école l'après-midi	Accès à l'école
<b>MS/GS</b> Mmes JAQUOT et LAMBERTY	Mme JAQUOT	<b>8h20</b>	<b>13h20</b>	Ruelle de la Maison de l'Enfant
<b>TPS/PS</b> Mme PONCET	Mme GENTILS	<b>8h35</b>	<b>13h35</b>	
<b>MS</b> Mme SIMON				

A l'école de Verdun, une entrée échelonnée et par les deux accès à l'école est mise en place selon les modalités suivantes :

Classes	Enseignants	Horaires d'arrivée à l'école le matin	Horaires d'arrivée à l'école l'après-midi	Accès à l'école
<b>CP</b>	Mme MEDJKOUNE	<b>8h20</b>	<b>13h20</b>	Avenue de Verdun
<b>CP</b>	Mme LABRE	<b>8h30</b>	<b>13h30</b>	
<b>CE1/CE2</b>	Mme MUSZALSKI	<b>8h40</b>	<b>13h40</b>	
<b>CE1/CE2</b>	Mme DELFORGE	<b>8h20</b>	<b>13h20</b>	Rue des remparts de la Corderie
<b>CE2/CM1</b>	Mme MEYERS	<b>8h30</b>	<b>13h30</b>	
<b>CM1/CM2</b>	M. LABBE	<b>8h30</b>	<b>13h30</b>	
<b>CM2</b>	Mme LACOMBE	<b>8h20</b>	<b>13h20</b>	

Les familles doivent impérativement **respecter ces horaires avec beaucoup de sérieux.**

Une fois dans l'établissement, les élèves seront pris en charge par un membre de l'équipe pour se laver les mains avant l'entrée en classe où ils seront accueillis par leur enseignant.

Les portes d'accès à l'école devront rester ouvertes (sous surveillance) pendant toute la période d'entrée des élèves pour qu'ils n'aient pas à toucher les barreaux.

**La porte de la maternelle sera fermée à 8h50.**

**Le portail de Verdun sera fermé à 8h45.**

### **Sortie des élèves**

De manière identique à l'accueil, la distanciation physique sera assurée.

Les élèves sortiront un par un sur appel de leur enseignant.

Les familles devront respecter la distanciation physique de la même manière que pour l'accueil.

A l'école maternelle, une sortie échelonnée par la porte principale (habituelle) est mise en place selon les modalités suivantes

Classes	Enseignants	Horaires de sortie à l'école le matin	Horaires de sortie à l'école l'après-midi	Accès à l'école
<b>MS/GS</b> Mmes JAQUOT et LAMBERTY	Mme JAQUOT	<b>11h20</b>	<b>16h20</b>	Ruelle de la Maison de l'Enfant
<b>TPS/PS</b> Mme PONCET	Mme GENTILS	<b>11h35</b>	<b>16h35</b>	
<b>MS</b> Mme SIMON				

A l'école de Verdun, une sortie échelonnée et par les deux accès à l'école est mise en place selon les modalités suivantes :

Classes	Enseignants	Horaires de sortie à l'école le midi	Horaires de sortie à l'école le soir	Accès à l'école
CP	Mme MEDJKOUNE	<b>11h20</b>	<b>16h20</b>	Avenue de Verdun
CP	Mme LABRE	<b>11h30</b>	<b>16h30</b>	
CE1/CE2	Mme MUSZALSKI	<b>11h40</b>	<b>16h40</b>	
CE1/CE2	Mme DELFORGE	<b>11h20</b>	<b>16h20</b>	Rue des remparts de la Corderie
CE2/CM1	Mme MEYERS	<b>11h30</b>	<b>16h30</b>	
CM1/CM2	M. LABBE	<b>11h30</b>	<b>16h30</b>	
CM2	Mme LACOMBE	<b>11h20</b>	<b>16h20</b>	

Les familles doivent impérativement **respecter ces horaires avec beaucoup de sérieux.**

### **NOTE concernant le stationnement :**

Il est demandé aux familles de bien vouloir respecter les règles du Code de la route et d'éviter les stationnements en double file ou les « dépose minute ». L'école n'est pas un drive.

### **Aménagement des classes**

Les salles de classe sont aménagées de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre.

L'entrée en classe se fait un par un en respectant les règles de distanciation. Chaque enfant aura une place attribuée au cours de la journée et ne pourra en changer.

Les déplacements au sein de la classe sont réduits au maximum.

Les salles de classe seront aérées avant l'arrivée des élèves pendant par l'ouverture des fenêtres pendant au moins 10 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

Pendant la classe, il conviendra de veiller au respect des gestes barrières et des distanciations physiques ainsi qu'à l'absence d'échange d'objet personnel et de proscrire l'utilisation des matériels collectifs.

### **Effectifs**

Au vu de la superficie des classes et du respect du protocole sanitaire (4 m<sup>2</sup> par enfant), nous ne pourrons pas accueillir plus de 10 élèves par classe. En maternelle, les ATSEM devant assurer la veille sanitaire sur les deux écoles nous ne pourrons pas faire plus de 2 groupes.

Les élèves qui reprendront l'école seront accueillis soit tous les jours, soit en alternance 1 jour sur deux selon l'organisation définie par le Conseil des maîtres.

## Matériel scolaire

Les enfants viennent sans matériel.

Le matériel individuel sera distribué à chaque élève par les enseignants.

A l'école maternelle, pour le groupe 1 (TPS/PS et MS de Mme SIMON) les doudous et tétines seront stockés dans des casiers individuels et nominatifs.

La sieste se déroulera dans la salle de classe des TPS/PS pour permettre une aération plus aisée et chaque enfant aura une couchette nominative. Les familles fourniront le nécessaire de couchage comme d'habitude.

Il est demandé aux familles de fournir un paquet de mouchoirs individuel ainsi qu'une grande ou petite bouteille d'eau marquée au nom de leur enfant.

## Récréations

Les enfants sortiront et rentreront en respectant la distanciation physique. Ils passeront un par un au lavage des mains et aux toilettes en début et en fin de récréation.

**Les jeux de ballons et de contact ainsi que l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulés sont proscrits.**

Il conviendra de proposer des jeux et activités qui permettront de respecter les gestes barrières et la distanciation physique : cela fera l'objet d'une réflexion en équipe.

Les récréations seront échelonnées de façon à limiter le nombre d'élèves dans les différents espaces de la cour, faciliter le passage aux sanitaires et éviter le brassage des élèves entre les classes.

Le planning des récréations sera le suivant pour le matin et l'après-midi :

### **Maternelle - Matin**

<b>9h45 – 10h15</b>	<b>10h15-10h30</b>	<b>10h30-11h00</b>
Groupe des MS /GS	Désinfection	Groupes des TPS/PS/MS

Après-midi

<b>15h00 – 15h30</b>	Pas de récréation après la sieste comme d'habitude	
Groupe 2 des MS/GS	Groupe 1 (TPS/PS et MS)	

### **Verdun - Matin**

<b>9h45</b>	<b>10h05</b>	<b>10h25</b>
Classes de Mme MEDJKOUNE et DELFORGE	Classes de Mmes LABRE, MUSZALSKI et LACOMBE	Classes de Mme MEYERS et M. LABBE

Après-midi

<b>14h45</b>	<b>15h05</b>	<b>15h25</b>
Classes de Mme MEDJKOUNE et DELFORGE	Classes de Mmes LABRE, MUSZALSKI et LACOMBE	Classes de Mme MEYERS et M. LABBE

## Sanitaires

Le nombre d'enfants présents dans les toilettes sera limité au nombre de cuvettes pouvant être utilisées / En maternelle : 4 et élémentaire : Toilettes cour (2) Toilettes Pôle (1)

Les flux seront gérés par les enseignants et le personnel municipal. Les sanitaires seront nettoyés après chaque passage.

Les urinoirs devant être distants d'au moins un mètre, un urinoir sur deux sera condamné.

Les élèves devront obligatoirement se laver les mains avant et après l'usage des WC.

## Restauration scolaire

**Les familles devront s'inscrire en Mairie.**

Elles fourniront **un repas froid dans un sac isotherme marqué au nom de l'enfant avec pain de glace**. Celui-ci sera placé dans un réfrigérateur dès l'arrivée de l'enfant à l'école jusqu'à la pause méridienne.

Les repas seront pris sous le préau ou dans la cour à l'école élémentaire et dans la cour ou dans la classe de Mme JAQUOT à la Maternelle. La pause méridienne sera surveillée par le personnel municipal.

### Périscolaire

Un service périscolaire sera proposé de 8h00 à 8h30 le matin et de 16h30 à 17h00 l'après-midi.

Les enfants seront pris en charge dans la cour de la Maternelle pour les maternelles et dans celle de l'école Verdun pour les élèves d'élémentaire.

Comme pour le service de cantine, **les familles devront s'inscrire auprès de Delphine REMACLY à la Mairie.**

L'accueil du périscolaire se fera :

- Dans la cour de la Maternelle : Accès grille de la cour ruelle de la Maison de l'Enfant.
- Dans la cour de Verdun : Accès portail vert Avenue de Toulon

### Procédure de gestion de cas suspect

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

- En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez l'élève.

L'enfant sera immédiatement isolé avec un masque dans le bureau de la directrice à la Maternelle et dans la salle verte à Verdun dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. SA température sera prise avec un thermomètre sans contact. Les parents seront appelés sans délai pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les mesures barrières.

Il conviendra pour les familles de s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet ; et pour les enseignants de prévenir le personnel de santé de l'Education nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève depuis les 48h précédant le début des symptômes.

En cas de test positif, la directrice informera la collectivité de rattachement et les services académiques pour qu'ils définissent les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. La famille sera également accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale.

- En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte

La procédure est identique : isolement, prise en charge médicale et information aux services concernés.

### ANNEXE : les accès aux écoles

